

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur le diagnostic et les enjeux Le Grand Lemps, le 26 janvier 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Retraités
- Agriculteurs
- Electricien
- Assistante maternelle
- Responsable maintenance
- Responsable du camping

Membres associations

- Membres de l'association de la Bièvre « Liens Environnement »

Elus et techniciens

- MR RAMBAUD, Vice-Président du Conseil général
- Mr VETTE, Conseiller Général
- Mr DIDIER, élu de Chabons et fonctionnaire DDE
- Mr GUITAZ, Adjoint au maire de Le Grand Lemps
- Mme PEZET et Mr VILLATE-LA FONTAINE, élus de Le Grand Lemps
- Mme DEMARCQ, Conseillère municipale de Brezins
- Technicien ONF

La réunion de concertation a commencé à 18 heures dans la salle des fêtes de Le Grand Lemps et environ 45 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en sept tables de travail afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur le diagnostic ainsi que les enjeux pour le développement durable, dont les synthèses ont été présentées lors de la réunion.

La séance a été introduite par Madame Catherine Brette, Conseillère générale déléguée à l'agenda 21.

A la suite de l'exposé sur le diagnostic, voici ci-dessous les premières impressions et souhaits émis par les participants dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère et pour le territoire **de la Bièvre Valloire**. En gras, les observations les plus fréquentes, reliées aux 5 domaines thématiques.

La nature à préserver

- Le **désherbage** des fossés sur les bords des routes provoque une pollution de la terre.
- Il y a deux **sources** dans le territoire qui sont **inexploitables et inutilisables**. L'écoulement de ces eaux est cependant proche des sources de captage (25 mètres selon un des participants).

La gestion des nécessités

- **Etat des routes** : il n'est **pas très bon** en Nord Isère.
- Il faut développer le **covoiturage** dans les différentes communes.
- Axe Voiron-Vinay à développer au niveau des transports collectifs
- Manque ou mauvaise exploitation des transports collectifs vers Grenoble et Vinay
- **Ferroviaire très mal exploité en Nord Isère.**
 - **Fermetures de nombreuses gares** du territoire.
 - Il faut **améliorer la qualité des arrêts** de train sans forcément rouvrir les gares.
- **L'aéroport** est important dans la région pour développer le **tourisme** vers nos montagnes.
- Il y a des rondes incessantes d'avion qui provoquent des **nuisantes phoniques** incessantes
- Il y a beaucoup de déplacements de **camions** qui traversent le Nord Isère par les petits **chemins de campagne**
- La collecte sélective doit être développée dans toutes les communes.
 - Il faut mettre en place des **pesées de poubelle** afin d'arriver à une préoccupation plus importante des citoyens envers cette problématique. Ce serait une bonne chose pour le département quant à l'impact médiatique d'une telle mesure.
 - Il existe un manque de civisme dans la gestion des déchets.
Exemple : des professionnels déposent leurs déchets dans des décharges sauvages
 - **Il faudrait peut être rendre les déchetteries gratuites pour les professionnels** afin d'éviter les décharges sauvages.
- On devrait développer davantage le recyclage au niveau local
- Il faut inciter les habitants de maisons individuelles à installer des **récupérateurs d'eau de pluie** et des installations pour chauffer au **solaire**.

L'optimisation des potentiels

- Les populations ont besoin de plus en plus d'espaces et de plus en plus de mobilité.
- Il existe des conflits d'usage actuellement dans la **gestion de l'espace**. Vers quelle politique doit-on aller ?
- Que peut-on mettre en œuvre pour lutter contre l'effet de **mitage** dans le département ?
- Il faut essayer de mettre en avant et de développer dans le département une **agriculture alternative, biologique**.

La qualité de la vie

- Les nouveaux arrivants demandent les mêmes conditions de confort qu'en ville
- **Manque de logements sociaux** pour des populations en difficulté qui viennent s'installer.
- Il faut développer les propositions de logements collectifs pour avoir un usage du sol plus cohérent.
- **Manque de structures pour la petite enfance et pour les personnes âgées** et malades
- **Manque d'infirmières** de proximité dans les petits villages.
- Réaliser des fléchages pour **mettre en valeur des patrimoines locaux** et ainsi développer le tourisme.

La pratique des solidarités

- Demande des citoyens d'une reprise du débat au niveau local sur des problèmes particuliers.
- La **population en difficulté est en forte augmentation** dans toutes les communes de la Côte Saint-André.
- Les personnes doivent devenir tolérantes avec la **mixité sociale** qui est en train de se mettre en place.
- Rendre **accessible** tous les **transports collectifs** aux personnes à mobilité réduites.

- Il faut mettre en place de **nouvelles structures pour les personnes âgées** car l'espérance de vie s'allonge et les anciens sont de plus en plus nombreux.
 - Aides aux jeunes étudiants en difficulté
 - Formation nécessaire des enfants au développement durable.
-

Ensuite les enjeux principaux, tels que perçus par les consultants sont exposés. Les participants ont été invités à citer les plus importants selon eux.

Transports et déplacements

- « Réouverture de la gare du Grands Lempes et des autres communes, et développer le ferroviaire dans la région. »
- « Il faut commencer par limiter les déplacements individuels, et en parallèle développer les transports en commun. »
- « Il faut encourager le covoiturage et pratiquer des prix modulés en fonction du nombre d'occupants dans le véhicule. »

Logement

- « Il faut faciliter l'accès à la propriété des jeunes face à l'envolée du prix du terrain. »

Cohésion sociale

- « L'homme doit être au centre des aménagements et du développement. »

Développement économique

- « Si toutes les familles étaient assurées de pouvoir gagner leur vie par le travail, il y aurait moins d'agressivité et de nuisances. »
- « Il faut maintenir le tissu économique dans les zones rurales en aidant les entreprises à y venir et à sortir des zones surchargées. »

Environnement

- « Ce qui est important, c'est la préservation des sites naturels, mais également le patrimoine historique. »
- « La gestion de l'eau et de l'air sont les deux enjeux primordiaux nécessaires à la vie ». »
- « Maintenir l'agriculture locale et la faire évoluer vers l'agriculture biologique par pallier aux pollutions (nitrates, pesticides) et préserver la santé des consommateurs. »
- « Nous devons améliorer la gestion des déchets, c'est-à-dire réduire leur production à la base, mais aussi modifier leur traitement et éviter leur incinération. »

Services Publics

- « Il faut maintenir les services publics en milieu rural, cela éviterait de nombreux déplacements. »

Autres enjeux ou enjeux liés entre eux cités

- « Il est difficile de dissocier les enjeux car ils sont tous imbriqués. »
-

La séance a été conclue par monsieur Didier Rambaud, Vice-Président du Conseil général.

Les participants ont été invités à se proposer pour préparer la prochaine séance. Il s'agit de constituer un petit groupe de travail qui présentera ses propositions communes d'actions : 4 personnes se sont portées volontaires.

La réunion s'est clôturée à 20h30.